

## Commission belge pour la Mensuration des Trophées



Commission permanente agréée par la Délégation belge du "Conseil international de la Chasse et de la Conservation du Gibier"

Siège: Laboratoire de la Faune sauvage et de Cynégétique, DEMNA, SPW, Ministère de la Région wallonne, 23, avenue Maréchal Juin, B - 5030 GEMBLOUX • Tél. 081-62 64 20 • Fax 081-61 57 27 e-mail: benoit.manet@spw.wallonie.be

## Formulaire de demande d'expertise de trophées Les trophées ci-joints et répondant aux spécifications suivantes vous sont remis aux fins d'une cotation selon les normes du CIC. Espèce poids ou marque détermination lieu date nom du longueur distinctive du tir et CC propriétaire de l'âge \* du tir Si une détermination de l'âge est souhaitée, placez un "oui" dans cette case et joignez au trophée un des deux maxillaires inférieurs complet de l'animal en question. La Commission décline toute responsabilité en cas de dommages survenant aux trophées qui lui sont confiés. Je verse aujourd'hui la somme de ..... x 16 € au compte n° 210-0996995-81 du "CIC -Commission Trophées". Nom et prénom :.... Date..... Adresse:..... tél. privé ou GSM :..... e-mail:.... (signature)